



BNP PARIBAS

**ASSEMBLEE
GENERALE
MIXTE**

16 mai 2023

QUESTIONS ECRITES POSEES PAR BEYOND FOSSIL FUELS (BFF)

PREAMBULE

Sortie de la production d'électricité à partir de gaz fossile.

Dans son rapport AR6, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a mis en évidence le besoin d'accélérer urgemment la sortie des combustibles fossiles afin de respecter l'objectif de limiter le réchauffement global à 1.5°C. Dans sa récente présentation du résumé du rapport, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres, a souligné qu'il est nécessaire que la production électrique issue des énergies fossiles (y compris le gaz) cesse dans les pays de l'OCDE d'ici 2035 et dans le reste du monde d'ici 2040. Beyond Fossil Fuels est une coalition de plus de 40 organisations œuvrant à éliminer les énergies fossiles du mix électrique européen d'ici 2035. Nous demandons entre autres aux institutions financières d'arrêter tout soutien aux développeurs et producteurs de gaz qui n'ont pas adopté de plan de sortie du gaz d'ici 2035 en Europe. Selon le rapport "Gaslighting: Financing fossil gas power is leading Europe's energy transition astray" publié en avril 2023 par Reclaim Finance et Beyond Fossil Fuels, entre 2019 et 2022 BNP Paribas a soutenu à hauteur de 14 287 millions d'euros les centrales à gaz et les compagnies qui les opèrent. Les engagements pris par BNP Paribas en mai 2022 visent à réduire l'intensité d'émissions carbone de son portefeuille de crédit de 30 % d'ici 2025 dans le secteur de la production d'électricité. Toutefois cet engagement seul est insuffisant : il ne garantit pas de mesures d'exclusion concrètes et immédiates concernant le gaz fossile et notamment l'arrêt de l'ensemble des soutiens financiers - crédits mais aussi notamment les émissions d'actions et obligations - de BNP Paribas au développement de nouveaux projets de production d'électricité à partir de gaz. À ce jour, la banque ne dispose d'aucune politique sectorielle sur les centrales à gaz.

Questions :

La banque peut-elle confirmer son intention d'adopter une politique spécifique sur secteur de l'électricité et plus particulièrement sur la production d'électricité à partir de gaz fossile ?

Conformément aux exigences de la communauté scientifique, la banque annonce-t-elle s'engager immédiatement à mettre fin à tout soutien à de nouvelles centrales à gaz fossile développées par des entreprises qui n'ont pas de plan de sortie du gaz d'ici 2035 en Europe ?

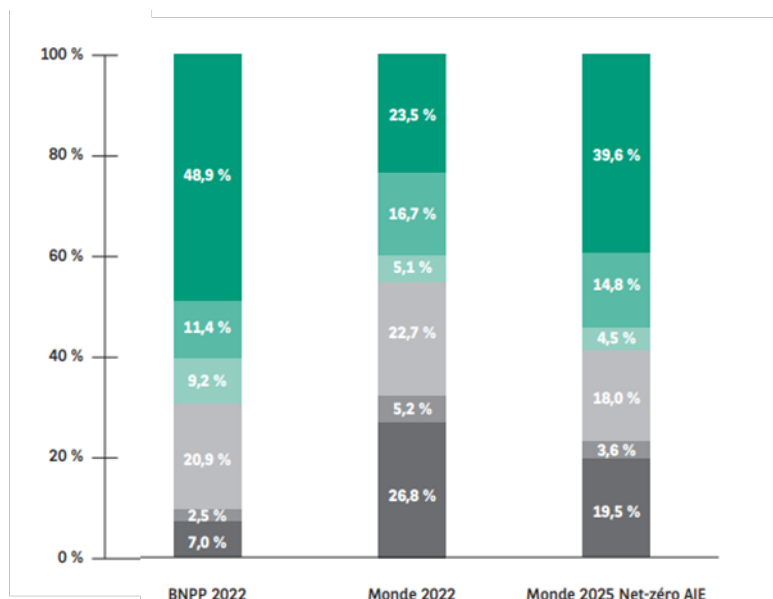
La banque a-t-elle l'intention de mener un engagement actif avec les entreprises actives dans la production d'électricité à partir de gaz fossile, afin de les pousser à ne plus développer de nouvelles centrales à gaz ?

La banque a-t-elle l'intention de s'engager à ne plus fournir de nouveaux services financiers aux compagnies d'électricité qui ne renonceraient pas à leurs investissements dans de nouvelles centrales à gaz fossile et qui ne n'adopteraient pas de plan de sortie du gaz fossile compatible avec une sortie du gaz d'ici 2035 en Europe ?

Réponses du Conseil d'administration :

L'objectif de BNP Paribas est d'aligner son portefeuille de crédit du secteur de l'électricité avec le scénario NZE de l'AIE. Pour cela, le Groupe a développé des indicateurs afin de suivre précisément l'évolution de son portefeuille (cf. [Rapport d'Analyse et d'Alignement pour le Climat](#) et [Rapport climat 2022](#)).

Pour atteindre cet objectif d'alignement avec le scénario Net Zéro, la Banque s'appuie sur une gestion active de son portefeuille global de production d'électricité. A fin 2022, l'intensité CO2 de son portefeuille de production d'électricité est significativement inférieure à la moyenne mondiale et ses objectifs pour 2025 sont nettement plus ambitieux que ceux du benchmark du scénario NZE2050 de l'AIE avec une cible d'intensité d'émission de 146gCO2/kWh en 2025, bien inférieure au benchmark de 332 gCO2/kWh (IEA NZE).



Capacité charbon
 Capacité pétrole
 Capacité gaz
 Capacité nucléaire
 Capacité hydroélectrique
 Capacité autres renouvelables

Cette situation est la résultante de :

- Une très forte accélération dans le financement des énergies renouvelables : nos financements sont passés de 7 Mds en 2015 à 25 Mds fin 2022, avec un objectif d'atteindre 40 Mds en 2030. A ce jour, les énergies renouvelables représentent 60% du mix électrique financé par le Groupe.
- Une sortie annoncée du charbon : la part du charbon dans le mix électrique financé par le Groupe était de 7% en 2022 et devrait être réduite à moins de 5% en 2025 pour tendre vers zéro en 2030/2040.
- Dans le mix énergétique que nous finançons, la part de gaz était de 20,9% en 2022, inférieure à la moyenne mondiale (22,7%).

Pour mémoire, comme annoncé le 11 mai 2023, BNP Paribas exclut tous les financements dédiés au développement de nouvelles capacités gazières. Le montant de financements à l'exploration-production gazière sera réduit de plus de 30 % à l'horizon 2030 par rapport à fin septembre 2022. Pour tenir compte des facteurs géopolitiques actuels, le Groupe pourra contribuer au financement de centrales thermiques de nouvelle génération à bas taux d'émission ainsi que, le cas échéant, d'infrastructures nécessaires à la sécurité d'approvisionnement (terminaux gaziers, flotte de transport de gaz...).